



Ville de Les Pieux

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

⚡ Le dossier de demande d'autorisation devra obligatoirement être complet ; à défaut aucune autorisation ne sera délivrée.

Demander/établissement :

Nom de l'établissement : _____

Adresse de l'établissement : _____

Forme juridique et n° siret : _____

Nom du demandeur : _____

Qualité du demandeur (propriétaire, exploitant...) : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Télécopie : _____ Courriel : _____

Durée de l'autorisation :

Du : _____ Au : _____

Pour l'évènement suivant (à ne pas remplir s'il s'agit d'une terrasse) : _____

Descriptif de l'installation :

- 1) Nature de l'installation :
- Terrasse (voir point 2)
 - Etalage de produits (emplacement accolé à la devanture du commerce)
 - Contre-étalage (situé en bordure du trottoir)
 - Autres (à préciser) : _____

 - sur trottoir
 - sur place(s) de stationnement (préciser le nombre) : _____

Surface totale d'emprise au sol en mètres carrés : _____

2) Concerne uniquement les terrasses : mobilier à installer :

nombre de tables : _____

nombre de chaises : _____

nombre de porte-menu : _____ éclairé
 non éclairé

nombre de parasols : _____ couleur : _____
 avec publicité

sans publicité 

- plancher → hauteur : _____
→ matériaux employés : _____
→ couleur : _____
- jardinière(s) → nombre : _____
→ matériaux employés : _____
- autres (descriptif détaillé) : _____

Longueur de la façade de l'établissement en mètres : _____

Pièces à fournir :

- copie du certificat d'inscription au registre du commerce ou registre des métiers : [extrait K ou Kbis](#)
- pour les débitants de boissons et les restaurateurs, copie de la licence au nom du propriétaire ou de l'exploitant du fonds de commerce,
- copie du bail commercial ou du titre de propriété,
- attestation d'assurance pour l'occupation du domaine public,
- descriptif de la terrasse ou de l'étalage et des matériaux utilisés, généralement un plan coté précisant l'implantation du dispositif sur le trottoir.

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les règles en vigueur concernant les occupations du domaine public, sous peine d'encourir les sanctions prévues par la loi.

Je m'engage également à payer les redevances et droits afférents à l'autorisation qui me sera délivrée.

Date : _____

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Points importants :

- 1) Ceci constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite ;
- 2) Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles, précaires et révocables : elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce ;
- 3) Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles, et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé ;
- 4) Elles font obligation à leur titulaire d'acquitter les taxes et droits qui y affèrent ;
- 5) Le domaine public devra impérativement être libéré de tout matériel dès la fermeture de l'établissement ;
- 6) La superficie de la terrasse pourra être proportionnelle à celle de l'établissement ;
- 7) Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoique ce soit à l'occasion de cette installation.